

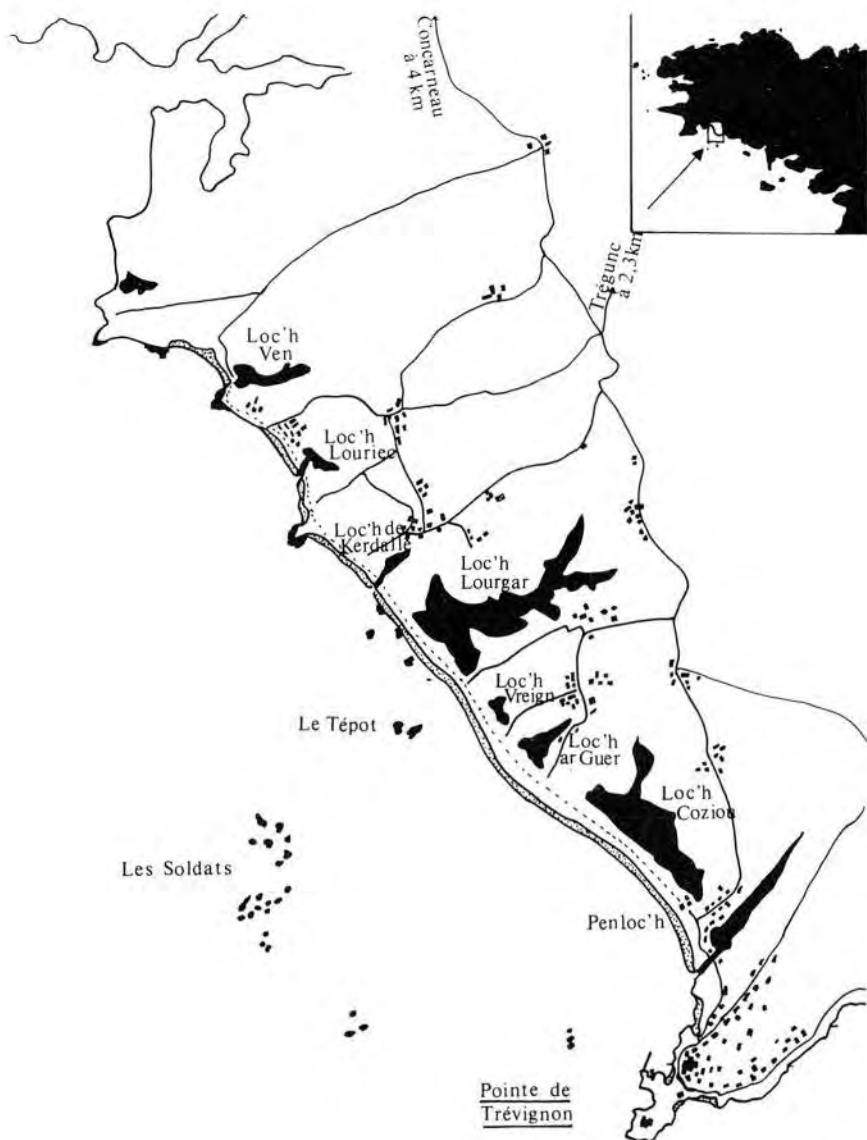
Les dunes et étangs de Trévignon

Roland Péron



Alain Le Cloarec

Connus depuis longtemps par les naturalistes, les étangs de Trévignon sont situés sur la commune de Trégunc. Bien que la municipalité actuelle soit sensible à l'environnement, ce bel ensemble n'échappe pas aux perturbations et aux conflits d'intérêt habituels dans ce genre de milieux.



La commune de Trégunc, située à six kilomètres au sud-est de Concarneau, est dotée d'un linéaire côtier de 23 kilomètres. Ceci lui vaut sa tradition maritime et ses actuelles orientations touristiques. Le petit port de Trévignon est à cet égard l'un des lieux les plus représentatifs de la commune.

Un cordon dunaire long de six kilomètres s'étend entre la Pointe de Trévignon et la Pointe de la Jument. L'intérêt balnéaire de cette côte polarise les activités et fait oublier aux estivants aussi bien qu'aux autochtones qu'en arrière de ces dunes se

situe une zone naturelle de trois cents hectares, particulièrement riche et originale. L'ensemble est connu des naturalistes sous le nom de « dunes et étangs de Trévignon ».

Cet ensemble naturel, constitué de dunes, d'étangs et de prairies humides n'a, au fil des siècles, intéressé que peu de gens. Les marais, considérés comme insalubres, ont toujours été peu fréquentés. Seuls les chasseurs de canards et les pêcheurs de grenouilles s'y hasardaient.

Le cordon dunaire de Trévignon, comme

la majorité des massifs dunaires bretons, s'est mis en place vers la fin du mésolithique, et pendant le néolithique, soit vers deux mille ans avant Jésus-Christ ; à cette époque, de vastes estrans sableux découverts fournissaient au vent les sables nécessaires à l'édification des dunes. Puis le niveau de la mer s'est élevé au rythme de la transgression flandrienne, marquant ainsi l'arrêt de la progression dunaire.

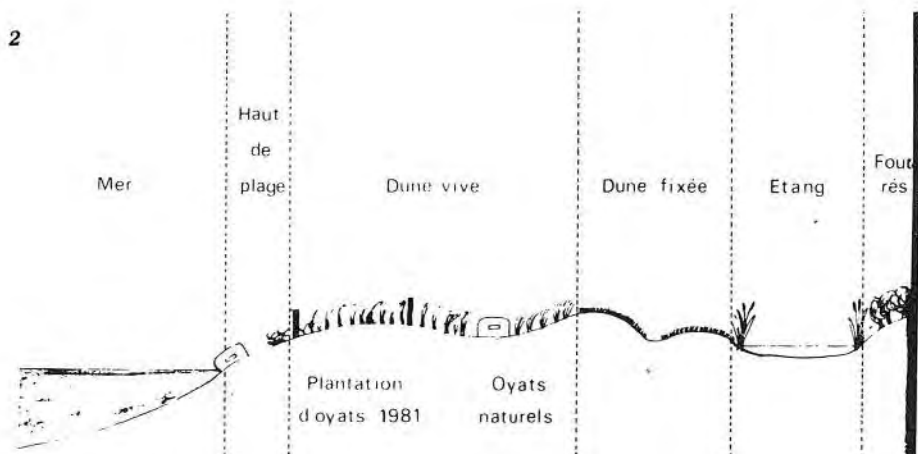
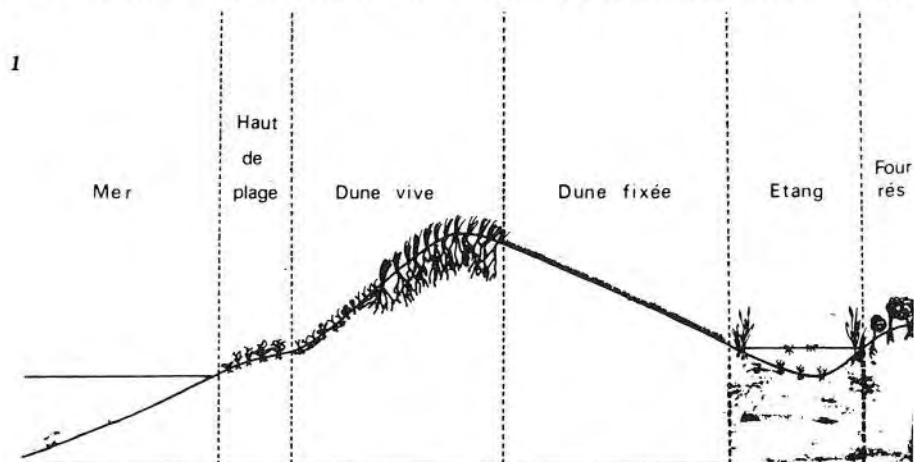
La dune de Trévignon constitue un véritable barrage naturel à l'embouchure des petits ruisseaux côtiers. Ainsi sont nés sept étangs, distants les uns des autres d'à peine deux cents mètres : le Loc'h Ven, le Loc'h Louriec, le Loc'h Kerdallé, le Loc'h Lourgar, le Loc'h Vreign, le Loc'h ar Guer et le Loc'h Coziou. Un seul ruisseau reste en communication directe avec la mer, qui remonte son embouchure à chaque grande marée et forme ainsi une lagune, c'est le Ster Loc'h.

Le cordon dunaire

Le profil dunaire théorique, où l'on trouve successivement le haut de plage, la dune vive ou dune mobile (la plus exposée) et la dune fixée est profondément modifié à Trévignon : la dune vive a totalement disparu en de nombreux points du cordon. Ce qui demeure peut s'observer près de l'usine d'iode de Penloc'h. La zone du haut de plage se maintient, et chaque été la végétation y réapparaît malgré la forte pression touristique. On y trouve l'ar-roche de sable, le cakilier et la bette maritime.

La dune mobile est colonisée par le pourpier, le chiendent, la giroflée, le chou maritime, l'euphorbe, le liseron des sables et le célèbre chardon bleu ou panicaut

Profil théorique d'une dune littorale (1) et coupe actuelle de la dune devant le Loc'h Coziou (2).





Nadine et Roland Péron

La répartition du chou maritime est nordique. Au-delà de Trévignon, vers le sud de la Bretagne, les stations connues se comptent sur les doigts d'une main.

maritime. En haut de la dune, cette flore est associée à l'oyat qui se développe hors d'atteinte des flots. Des oyats en provenance des landes ont été replantés en 1981. La dune fixée, en arrière, descend jusqu'aux étangs. Au niveau du Loc'h Coziou, où le cordon dunaire, quoique très érodé, est resté le plus marqué, le haut de plage est directement surplombé par la microfalaïse qui borde la dune fixée. La dune mobile, ici, a complètement disparu. Une végétation rase s'est développée sur un véritable sol, riche en humus. Cette pelouse à fétuques, mousses, lichens, champignons, associés aux orpins, armérie, serpolet, ail, pavot cornu et lotier, descend jusqu'à l'étang.

Bien que situé à l'extrémité de la péninsule, le cordon dunaire de Trévignon bénéficie encore des conditions qui permettent la présence dans notre région de végétaux d'origine méridionale.

Les étangs

Les étangs de Trévignon commencent à intéresser les scientifiques dans les années soixante, lorsque Jean Rostand y découvre des grenouilles possédant un nombre inhabituel de pattes et de doigts. Depuis une vingtaine d'années, ce milieu fait l'objet d'études et d'observations, surtout de la part des ornithologues.

Sur les sept étangs de Trévignon, quatre (les Loc'h Ven, Louriec, Kerdallé et Vreign) ont des petites superficies. Le Loc'h Vreign par exemple atteint à peine trois cents mètres carrés.

Le plus étendu, le Loc'h Lourgar, avoisine aux hautes eaux de mars une superficie de 30 hectares. En certains endroits sa profondeur atteint 2,80 m ; les eaux y sont peu saumâtres et la végétation reste clairsemée.

Le Loc'h Coziou, profond de 1,20 m, appelé aussi étang de Penloc'h, est un plan d'eau saumâtre de dix-neuf hectares. Une végétation lacustre (phragmites, scirpes et carex) occupe la moitié environ de sa superficie.

Le Loc'h ar Guer enfin, situé entre les Loc'h Lourgar et Coziou, avoisine les six hectares et sa profondeur ne dépasse guère un mètre. Cet étang est entièrement recouvert de végétation, d'avril à fin octobre.

La densité de la végétation lacustre peut expliquer la présence des espèces herbivores, en particulier des très nombreux canards. Les étangs sont également riches en plancton végétal et animal, en alevins et en poissons. A la fin de l'été, l'assèchement des étangs permet aux limicoles de se nourrir des vers et coquillages du fond.

Les oiseaux nicheurs des dunes et étangs de Trévignon

espèces	étangs	dunes & pourtour	nombre de couples	évolution	commentaires
Grèbe castagneux	+		20		
Grèbe huppé	+		1	/	depuis 1984
Blongios nain			2		
Canard colvert	+		25		irrégulier
Sarcelle d'été	+		2		
Canard souchet	+		6	/	depuis 1974
Fuligule morillon	+		2	/	depuis 1972
Busard des roseaux	+		1	/	depuis 1984
Râle d'eau	+		10		
Poule d'eau	+		30		
Foulque	+		100	/	depuis 1958
Vanneau huppé		+	8	\	
Petit gravelot		+		\	disparu depuis 10 ans
Gravelot à collier interrompu		+	12		
Chouette chevêche		+			
Huppe		+			irrégulier
Alouette des champs		+			
Cochevis huppé		+		\	disparu depuis 1981
Hirondelle de rivage		+	30		
Bergeronnette printanière		+			
Pipit farlouse		+			
Traquet pâle		+			disparu depuis 1981
Traquet motteux		+	2		
Gorge bleu	+			/	s'installe sans doute
Phragmite des joncs	+				
Rousserolle effarvate	+				
Bouscarle de Cetti	+				
Fauvette pitchou		+			
Cisticole des joncs		+			depuis 1973
Bruant proyer		+			
Bruant des roseaux	+				

Bien d'autres espèces d'oiseaux ont été observées sur les dunes et étangs de Trévignon ainsi que sur les grèves adjacentes. Il s'agit de migrants, d'hivernants ou d'hôtes plus ou moins réguliers dont la liste est bien trop longue pour être donnée ici.

La diversité et la richesse ornithologique des étangs de Trévignon ont conduit la société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) à y organiser tout au long de l'année des sorties ornithologiques. Le syndicat d'initiative de Tré-

gunc collabore à l'organisation de ces stages et excursions. En 1985, 350 personnes y ont participé.

Par ailleurs, les écoles primaires de la région sont de plus en plus nombreuses à effectuer des visites sur le site de Trévignon. Des panneaux éducatifs, placés de part et d'autre des étangs (à Kerdallé et à Penloc'h) présentent les lieux aux promeneurs, leur indiquent les divers points d'observation et leur donnent le « mode d'emploi » de ce milieu naturel très vulnérable.



Nadine et Roland Péron

Blockhaus construit sur la dune en 1941, aujourd'hui presque totalement immergé. En un peu plus de quarante ans, le littoral a reculé de plus de cinquante mètres.

La dune : rongée, piétinée...

Le sable nécessaire à l'industrie du bâtiment et particulièrement à la construction de la base aéronavale de Lorient, a été prélevé directement dans le cordon dunaire. Des millions de tonnes de sédiments ont ainsi quitté le site en deux décennies.

Mais c'est surtout l'exploitation intensive des fonds sous-marins qui a réduit la dune de Trévignon. En 1959, treize sablières travaillaient simultanément face à la dune de Penloc'h effectuant même deux rotations par jour. Cette exploitation intensive, et le non-respect des limites fixées par l'administration est responsable de l'état actuel de la dune. Rongée, réduite, elle ne fait plus que dix mètres de large. Au fil des années, les prélèvements sous-marins de maël et de sables coquilliers ont modifié les courants, et là où jadis la mer accumulait le sable, elle le prélève aujourd'hui pour le transporter en d'autres points de la côte.

Le piétinement intense en bordure de la microfalaise actuelle, à l'endroit du sentier, provoque lui aussi le recul de la dune. En période de chasse sur le domaine maritime, les chasseurs creusent le bord de la dune pour y construire des affûts. Enfin la pratique de la « moto verte » pour-

tant interdite, est un fléau supplémentaire pour la végétation dunaire.

Les prélèvements de sédiments sous-marins et les extractions de sables dunaires ont cessé. Mais une nouvelle menace est apparue il y a une quinzaine d'années. C'est le développement du tourisme, dans un contexte peu ou mal organisé. L'accès possible des véhicules à tous les points de la dune et jusque dans les moindres recoins des étangs est à l'origine de bien des dégradations. La flore dunaire, réduite parfois à quelques brins épars, ne retient plus le sable qui gagne sans cesse du terrain et pénètre même parfois dans les étangs.

Les étangs en danger

Les menaces qui pèsent sur les étangs ne sont pas moindres et, si les effets sont différents, les causes sont strictement les mêmes, liées à l'indifférence et à la mauvaise volonté des usagers et riverains. Pour preuve, l'habitude prise par certains d'entre eux et de servir des étangs comme décharge. Cette pratique, à peine clandestine, témoigne du peu d'intérêt que porte la population locale aux étangs.

Les ruisseaux qui alimentent les étangs en eau douce ne sont plus entretenus ; ils s'engorgent et l'apport d'eau est de plus



Les étangs sont souvent utilisés comme décharges.

en plus réduit. Ceci est partiellement vrai pour le Loc'h Coziou et le Loc'h ar Guer, que l'on voit désormais s'assécher en automne.

D'autre part, les cultures situées au-dessus des étangs sont très copieusement engraisées aux nitrates. La conséquence directe est l'eutrophisation des eaux; leur teneur en oxygène dissous diminue, leur richesse organique devient excessive, et les algues prolifèrent.

Ainsi, de multiples causes mettent les étangs en danger: l'ensablement côté dunes, la pollution par les déchets, l'assèchement des étangs eux-mêmes et l'eutrophisation des eaux accélèrent l'évolution du milieu. Les étangs se comblent, la phragmitaie s'étend, les surfaces d'eau libre diminuent.

Pour enrayer ces phénomènes, un simple faucardage est insuffisant. Il semble qu'un curage à la pelle mécanique soit le meilleur remède, mais sa mise en œuvre serait extrêmement coûteuse.

Les conséquences sur la faune

Les espèces présentes sur le site subissent les dégradations du milieu. Sur la dune, les divers oiseaux nichant au sol (gravelots, alouettes) voient leurs couvées écrasées par les pneus des voitures

qui, nous l'avons vu, pénètrent partout. La diminution des surfaces en eau libre sur les étangs entraîne une diminution du nombre des canards. Cependant, la chasse au gibier d'eau est chaque année un peu plus présente. Les étangs de Trévignon sont extrêmement convoités, et il n'est pas rare qu'en début de période de chasse trente à quarante fusils, voire cinquante soient simultanément présents sur les étangs.



Couple de souchets.

Certes, le recul de la date d'ouverture au 1^{er} septembre (autrefois le 14 juillet) permet de limiter la mortalité des jeunes des différentes espèces. Mais cette chasse est mal réglementée. Elle est ouverte à la fois sur le domaine terrestre et le domaine maritime, et l'occupation quasi permanente des lieux par les chasseurs ne permet pas au gibier d'eau de séjourner longtemps sur les étangs.

En outre la pratique de la chasse « à la passée » est particulièrement meurtrière ; elle se pratique à l'aurore et au crépuscule lorsque les oiseaux viennent se nourrir sur les étangs ou repartent se reposer en mer.

Les mesures de protection

Face aux atteintes que subit le milieu, les pouvoirs publics ont usé des moyens les plus divers. Si certains d'entre eux se sont révélés inefficaces, d'autres au contraire portent déjà leurs fruits ; mais la garantie du succès réside dans la prise de conscience des usagers, et dans leur adhésion aux mesures de protection qui sont prises.

Les arrêtés municipaux et préfectoraux d'interdiction de la circulation sur les dunes sont restés la plupart du temps lettre morte, et fort peu appliqués par la gendarmerie.

La municipalité de Trégunc, dès 1975, a pris la décision d'interdire le camping sur l'ensemble des dunes de la commune. Cette interdiction, très mal accueillie au début par campeurs et commerçants, est actuellement respectée.

La même année, le propriétaire d'un terrain situé à Keruini (entre le Loc'h Coziou et le Loc'h ar Guer), voulut construire un camping de 500 personnes, avec bungalows. Le permis fut refusé mais en 1980, le projet resurgit sous une autre forme, profitant d'un abandon par le département de

son droit de préemption. La municipalité demanda une instance de classement sur le site, ce qui permit de faire avorter le projet.

Enfin, le classement du site des dunes et étangs, soit environ trois cents hectares, a été décidé le 18 janvier 1983. Ce classement interdit toute construction sur le site et toute modification physique du milieu naturel par l'homme y est rigoureusement surveillée. En outre, ce classement a permis l'acquisition par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres des terrains situés dans la zone classée. Ces acquisitions se font d'une manière très progressive et atteignent aujourd'hui 56 hectares (projet d'acquisition : trois cents hectares).

Le département du Finistère a, quant à lui, au titre de la taxe « espaces verts », acquis environ trente hectares, particulièrement autour du Loc'h Lourgar. La gestion des terrains est confiée à la commune de Trégunc, qui doit les entretenir et les aménager sommairement pour l'accueil du public.

Afin d'interdire l'accès direct au front de mer par les véhicules, Trégunc a acquis des terrains tout au long de la côte, qui sont aménagés en parkings, souvent situés de l'autre côté de la route côtière. En outre, tout le long des dunes, des blocs rocheux empêchent très efficacement l'accès des voitures à la crête de la dune. Depuis 1978, la commune procède à des plantations d'oyats dans les endroits les plus sensibles.



Nadine et Roland Péron

Depuis 1978, la municipalité procède à des plantations d'oyats.



Enfin, Trégunc a réussi jusqu'à présent à éviter les enrochements pourtant fortement préconisés par les services de l'Équipement.

Un problème non résolu : la chasse

Il serait inutile et vain de mettre en œuvre d'importantes mesures de protection foncière, d'aménager le site de manière à rendre efficace cette protection, tout en laissant la forte pression de la chasse s'accroître. Or, nous l'avons vu, les dégradations causées par les chasseurs sont indéniables. Interdire la chasse sur l'ensemble des étangs de Trévignon ne serait sans doute pas la meilleure solution, ni au plan politique, ni au plan biologique.

La solution préconisée par la SEPNB est d'interdire la chasse sur l'ensemble du D.P.M. et sur les Loc'h Coziou et Loc'h ar Guer, qui deviendraient ainsi une réserve ornithologique. Les autres étangs resteraient ouverts aux chasseurs.

Ces deux étangs, grâce à leur couvert végétal extrêmement dense, sont les lieux de nidification les plus importants, tandis que les étangs d'eau libre, comme le Loc'h Lourgar, n'abritent qu'une faible population nicheuse. La mise en réserve du DPM peut se faire par la création d'une réserve de chasse approuvée par arrêté ministé-

riel. Quant aux deux étangs, on peut imaginer deux solutions :

- la réserve de chasse approuvée, comme pour le DPM ;
- la réserve biologique à gestion multipartite (commune de Trégunc, SEPNB, associations locales de chasseurs, Conservatoire du littoral...).

Une première réunion a eu lieu fin août 85 à ce sujet.

En conclusion

Les dunes et étangs de Trévignon constituent pour la Cornouaille un capital naturel digne d'intérêt car encore relativement bien préservé.

Le site, tout en offrant aux scientifiques de nombreux sujets d'étude, semble être le cadre idéal de classes de nature et de stages de découverte du milieu. À côté de ce double intérêt scientifique et pédagogique, son caractère sauvage et son étendue devraient lui permettre de devenir un lieu de détente privilégié, ouvert à des promeneurs conscients de leur responsabilité.

La meilleure chance de ce milieu naturel particulier est peut-être la vigilance de la municipalité de Trégunc, déterminée à sauvegarder et à bien gérer son patrimoine naturel.